

Compte rendu de l'assemblée générale

15 SEPTEMBRE 2018

Salle de sport KERVEGUEN à MORLAIX

39 adhérents sont présents.
Le président ouvre la séance à 19h.

1 RAPPORT MORAL

1.1 Bilan des adhésions

Total : 322 adhérents
121 femmes / 201 hommes
158 <18 ans / 164 >18 ans
45 Passeports blanc validés
46 Passeports jaunes validés
1 Passeport vert validé
1 Passeport bleu validé
1 Passeport rouge – performance validé

1.2 Les temps forts de la saison 2016-2017

Différents évènements se sont déroulés :

COMPÉTITIONS :

2 compétitions organisées à Morlaix :

Régionale difficulté les 28 et 29 avril

- **161** grimpeurs accueillis,
- 35 grimpeurs morlaisiens,
- **3 podiums morlaisiens (12 finalistes),**
- **Bénévoles** : Assureurs, jurys, ouvriers, restaurateurs, logisticiens, ...

Régionale combiné jeunes le 23 juin

- **36** compétiteurs accueillis,
- 22 grimpeurs morlaisiens,
- **9 podiums morlaisiens.**

7 compétitions extérieures

- **93 compétiteurs morlaisiens,**
- 39 finalistes,
- 31 podiums morlaisiens dont 4 podiums aux régions et 1 au France.

ENCADREMENTS EXTÉRIEURS :

- 6 structures accueillies et 1 comité d'entreprise,
- **140 personnes en initiation.**

+ 49 **enfants accueillis en initiation** (à partir de la liste d'attente) : encadrement bénévoles par les initiateurs anciens et nouvellement formés.

Les bénéficiaires de ces stages servent pour moitié au financement du voyage de juillet.

FORMATION DES JUGES

12 juges en formation ont été validés : 24 volontaires et 12 disponibles.

C'est une bonne dynamique pour le fonctionnement du club. Cela permettra de réaliser des compétitions en autonomie.

STAGES JEUNES

- Stage organisé pendant les vacances scolaires, dont 1 en extérieur à Rodellar.

EQUIPEMENT DE PRIMEL

- Poursuivis et réalisés :

Rééquipement des « dalles grises », « liqueur de chair » (environ 26 voies) et « allons enfants » (4 voies).

- A poursuivre ou à réaliser :

Entretenir les voies en terrain aventure sur l'île de primel;

L'autorisation préfectorale et la validation FFME sont en cours. Les photos des intervenants montrant le travail effectué sur le site sont envoyées dans la semaine au CT 29.

Il serait intéressant pour le club de rééquiper BEG AR FRY (Il ne manque pas grand-chose pour compléter et coller au cahier des charges).

Les principaux atouts de ce site sont :

- Marche approche,
- Niveaux très hétérogènes des voies du 3 au 8,
- Les plus belles envolées de la côte NORD,
- Très peu de terrasses donc facile à équiper.

Un grand merci aux personnes bénévoles pour leur participation et leur contribution à la réussite de ces différents événements...

CREATION D'UN NOUVEAU POSTE SALARIE :

Depuis le 1 avril Monsieur Lucas Léo a été embauché.

SORTIES EXTERIEURS

Des sorties ont été organisées sur les longs week-ends de mai et juin :

- Sortie à Fontainebleau,
- Sortie Penhir,
- et bien d'autres (Primel, Plougastel ...etc.).

Des sorties improvisées entre grimpeurs se sont également déroulées sur le site de Primel.

Le club propose à ses membres autonomes et formés, d'inciter les autres adultes à les accompagner en extérieur, échanger les numéros de téléphone et adresses mail afin de créer une dynamique de partage des expériences.

1.3 Formations

Les adhérents ont suivi diverses formations (pour 1340 euros).

Formation pour les adhérents :

- 7 premiers secours (responsables de séance)
- 2 initiateurs (encadrement)
- 1 formation ouvreur niveau
- 1 D.E. Escalade de Leo LUCAS
- 12 juges de difficultés

1.4 Aides CNDS

Nous avons reçu 3 aides du CNDS pour les actions suivantes :

Offres de pratique des APS pour personnes fragilisées.

Offres de pratique des APS pour les personnes porteuses de handicap.

Programme de formations fédérales.

1.4.1 Personnes fragilisées

L'aide du CNDS a permis d'accueillir, par une baisse des tarifs, des patients du service Rozarscour de l'hôpital de Morlaix. 3 séries de 6 heures ont été effectuées ou programmées. 2 ont été effectuées en décembre et juin dernier (avec une sortie extérieure). La troisième est prévue à l'automne 2018.

Cette action a débuté la saison précédente, avec l'accueil des personnes venant de l'institut de Bretagne d'éducation pédagogique, pour un cycle de 8 séances de 2 heures.

1.4.2 Personnes porteuses de handicap

Nous avons accueilli 6 personnes du service de Don Bosco, pendant 3 mois entre les mois de janvier et mars 2018. Le but de cette action était de leur apprendre notre pratique. Des cours leur ont été donnés, soit par notre salarié soit par un bénévoles (olivier). Cependant nous n'avons pas réussi à les fidéliser. En effet, nous avons voulu faire les cours en même temps que les créneaux adultes dans un souci d'intégration à leur demande. La présence de nombreuses personnes les a perturbés. Cette expérience nous incite à repenser cette action et à la planifier sur un créneau indépendant (prévu pour l'automne 2018).

Une demande de labellisation a été effectuée fin juin 2017 auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne.

1.5 A venir pour la nouvelle saison

Différents points d'organisation :

- Organisation Championnat Départemental ou Régional,
- Achat de matériel d'accueil débutants ; notamment pour les 84 jeunes que le nouveau poste permet d'avoir (boudriers, chaussons...),
- Poursuivre l'ouverture de sessions pour public spécifique,
- Poursuivre les formations internes (sécurité, encadrement...),
- Aider les participants aux diverses compétitions sur la saison,
- Encourager la bonne entente entre les membres (sorties, cohésion, ...),
- Mise en place d'un groupe performance adulte.

Différents points de gestion :

- Le nombre d'inscriptions sera limité pour la saison 2018-2019 à 160 adultes et 242 enfants. L'objectif étant de conserver le même nombre de licenciés adultes et d'augmenter le nombre de jeunes de 84. Ce qui permettrait de limiter la liste d'attente jeune.
- Le club manque d'initiateurs SAE. Il faut proposer d'autres formations. dont initiateurs SNE. La relève est primordiale, malgré des jeunes nouvellement diplômés. les jeunes initiateurs (Noé, Justine, Juju, Valentin, Gaëtan, Solène) encadrent des sessions pendant la semaine, en soutien de Fanch et de Léo.
- Une formation aux premiers secours sera proposée dans l'année pour les adhérents dans un nombre limité (la priorité sera donnée aux ouvreurs de salle,). Le but étant que chaque formé puisse réagir à bon escient en cas d'accident en salle ou en extérieur.
- Il y a également un besoin d'ouvreurs de salles pour relayer ceux qui l'ont fait cette année.

Avis aux volontaires !!!

2 RAPPORT FINANCIER

2.1 Bilan comptable saison 2017-2018

DEPENSE		RECETTES	
Achats de matériel	6136,36	Inscriptions	56689,5
Salariat	49748,65	Encadrement hors cours	7089,72
Activités du club	11602,07	Salariat	9793,05
		Financement via évènements	3339,66
Fonctionnement du club	21173,83	Subventions	9341
Total général	88660,91		88435,64

2.2 Bilan financier

ACTIF		PASSIF	
Disponibilités au 01/07/18	71 117,51 €	Réserves au 30/06/2017	56 111,58 €
Compte courant	14 749,61 €	courant	Compte 15 833,18 €
Espèces en caisse	391,81 €	caisse	Espèce en 1 008,38 €
Livret d'épargne	50 533,92 €		Livret A 39 270,02 €
		Résultat 2017/2018	13 671,01 €
		résultat activité	-225,27 €
		Charge financière exercice 2016/2017	1193,16 €
		Provision	8 500,00 €
		intérêt	263,90 €
		aide mairie (saison 2018-2019)	1 500,00 €
		résultat fond de caisse	-616,57 €
A RECEVOIR		A PAYER	
Créances clients	1 371,72 €	Dettes fournisseurs	2 841,58 €
extourne provisions fournisseurs 2018	135,00 €		
TOTAL	67182,06 €	TOTAL	67182,06 €
Au 30/06/2017 :		Au 01/07/2018 :	
Compte courant : 15833,18		Compte courant : 14749,61	
Livret A : 39270,02		Livret A : 50533,92	
solde comptable : 14639,95		Solde comptable : 13279,78	

2.3 Demandes de subvention :

Différentes demandes ont été faites :

- OMS : montant inconnu (somme reçue précédemment 5141 €).
- Mairie : 1500 € subvention exceptionnelle votée le 15/05 dernier pour la gestion de la SAE de la salle Kervéguen, notamment au niveau des Equipements de Protection Individuelle.

- Action CNDS aide à l'accueil de personnes fragilisées, réponse favorable le 30/07 dernier pour une aide de 750 €.
- Action CNDS aide à la création et maintien d'emploi, réponse favorable le 23/07/2018. Ils nous verseront 34000 € sur 4 ans.

2.4 Budget de fonctionnement de la salle :

Après de multiples demandes de clarification sur le sujet, nous sommes en attente d'un rendez-vous. Celui prévu en juillet a été annulé.

2.5 Budget Prévisionnel

Nous prévoyons 401 adhérents
 104 renouvellements adultes
 35 nouveaux adultes
 18 perf adultes
 230 jeunes
 12 perf jeunes

CHARGES

60 – Achats	35 112,00 €
licence part FFME et CD/CR	20 652,00 €
Achats groupés (t-shirt, lunettes)	1 500,00 €
Equipement extérieur (casques, décaïnes. cordes)	800,00 €
Inscription compétition	4 000,00 €
Location minibus et défraiement kilométrique compétition (compétiteurs et juges)	3 000,00 €
Equipement prises	1 460,00 €
Baudrier, mousquetons, chaussons	2 500,00 €
Magnésie	500,00 €
Equipement club (étagères, bacs rangement. etc..)	700,00 €
61 – Services extérieurs	6 202,70 €
Formation bénévoles	1 500,00 €
Formation salariés	2 000,00 €
Stage jeunes interne Rodellar	2 427,70 €
Entretien et réparation	
Assurance	125,00 €
Documentation	150,00 €
Divers	
62 – Autres services extérieurs	10 628,00 €

PRODUITS

70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	31 174,00 €
Encadrement extérieur tickets jeunes + slackline	10 660,00 €
Stages jeunes interne (stage club SAE)	4 800,00 €
Stages jeunes interne (stage club SNE)	2 400,00 €
Stage falaise (type Rodellar)	994,00 €
Lycée notre dame	1 800,00 €
Section sportive du château	2 400,00 €
Vente de marchandises (topos, calendriers. t-shirt. achats groupés. stages jeunes externes)	2 000,00 €
Organisation compétition	6 000,00 €
Activités annexes (père Noël, autres)	120,00 €
74 – Subventions d'exploitation	18 757,44 €
Aide mairie	1 500,00 €
FFME école d'escalade Régions(s) : CR	
CNDS 2017-2018	750,00 €
CNDS emploi 1ère année	10 000,00 €
Département(s) :	
CD 29	800,00 €

Organisation compétition	6 600,00 €	Commune(s) :	
Publicité, publication	500,00 €	Plougasnou	
Déplacements, missions, réception (fonctionnement club)	3 000,00 €	Morlaix (OMS)	4 000,00 €
Frais postaux et de télécommunications	428,00 €	Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres	100,00 €	Formation subvention	
63 – Impôts et taxes	0,00 €	Prévoyance indemnités journalières	????????
Impôts et taxes sur rémunération		CPAM Indemnités journalières	1 707,44 €
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64 – Charges de personnel	68 110,00 €	CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes (remboursement humanis, sortie club)	
Rémunération des personnels	47 620,00 €	75 – Autres produits de gestion courante	75 051,00 €
Charges sociales	20 150,00 €	Dont cotisations	74 951,00 €
STRM visite médicale	340,00 €	Dons manuels - Mécénat Sponsors	100,00 €
TOTAL DES CHARGES	120 052,70 €	TOTAL DES PRODUITS	124 982,44 €
RESULTAT	4 929,74 €		

Le club accueille la nouvelle section escalade du collège du Château.
La section escalade de Notre dame du mur double ses créneaux.
Des encadrements extérieurs sont prévus : associations du pays de Morlaix, en SAE et SNE.
Des stages en interne seront proposés par Fanch et Léo.

2.6 Cotisations pour l'année 2018-2019.

L'obtention des aides pour l'embauche de Léo permet de maintenir les cotisations à leur niveau initial, en dehors de l'augmentation de 4€ de la part régionale.

Nous arrivons à ces tarifs pour les adhésions :

- Adhésion jeunes pour 1h de cours minimum par semaine (la durée varie selon les âges) : 182€ (dont part FFME 59,5 €).
- Adhésion adultes 3 séances libres : 177€ (dont part 46 €).
- Adhésion nouveaux adultes 8 h de cours jusqu'à l'autonomie : 191 €
- Groupe perf adultes : 273 €
- Groupe perf jeunes : 257
- Adhésion handigrimpe : 137 € adultes, 142 € jeunes

VOTE DU RAPPORT MORAL ET RAPPORT FINANCIER

Membres du CA présents : 13. Le quorum est atteint.

Le rapport moral et financier est voté à l'unanimité.
Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

3 ÉLECTIONS

Trois membres du bureau ne renouvellent pas leur poste. Gaël, Dom et Anne-Sophie.

Les membres du conseil d'administration absents qui n'ont pas fait acte de candidature, soit par courrier, soit par procuration ne sont pas reconduits. Le président fait appel aux adhérents pour solliciter leur candidature. Huit candidats se présentent.

Le président procède au vote.

3.1 Conseil d'administration

Sont réélus à l'unanimité : Jérôme HIEN, Jean François PAUL, Patrick GAUTHIER, Eric GOULAS, Olivier LEMONON, Laurent MADROLLE, Solène TANGUY, Gérard LUCAS, Cyrille AUBIN, Sergio GARCIA, Justine QUEINNEC, Léo LUCAS, André GARNIER, Fanch GLORENNEC

Sont nouvellement élus : Gaëtan DAMAME, Thomas ROLLAND, Ifig MADEC, Julie LESCANNE, Teddy SIBIRIL, Paul SALATHE, Christelle SALMON, Michaël DAUBIES

Le Conseil d'Administration compte désormais 22 membres.

3.2 Bureau

Le CA procède aux votes des membres du bureau candidats.

Sont élus à la majorité des votes exprimés :

- Président : Patrick Gauthier.
- Trésorier général : Cyrille Aubin
- Trésorier adjoint aux adhésions : Laurent Madrolle
- Secrétaire : Michaël Daubies
- Secrétaire adjoint : Olivier Lemonon
- Secrétaire adjoint aux inscriptions : Paul Salathé

4 DISCUSSIONS, INFORMATIONS et QUESTIONS

Eric demande ce qu'il en est des Pans de blocs ?

Walltopia indique que les pans entrent dans le volume de sécurité à 2m50 du mur. Or, on ne dispose que de 2m10.

Nous pouvons explorer trois pistes pour les louer, sachant qu'il faut permettre leur récupération pour les échauffements lors des compétitions.

Discussion sur les Incidents de rayure du parquet à la dernière compétition :

L'expertise indique un ponçage léger sur les rayures puis ponçage général pour revernir afin de rendre uniforme l'adhérence.

Discussion sur la proposition de Krapat

Gautier Supper, membre du club et membre de Krapat, nouvelle association, organise des stages de haut niveau aux bretons, sur le mur. Les salariés du club interviendront et seront payés par Krapat. Le coût de l'année par stagiaire est de 500€. Un très bon niveau préalable est requis.

Discussion sur le bénévolat au club :

L'idée de faire une réduction ou exonération de licence pour les initiateurs ou les bénévoles qui s'investissent dans le bureau est difficile à objectiver. Ce sujet étant délicat et d'un point de vue légal et d'un point de vue éthique le CA se réunira prochainement afin de traiter de ce sujet.

On constate une absence très nette de parents de jeunes grimpeurs à l'AG.

Discussion sur la formation d'initiateur SAE :

Peut-on envisager de proposer la formation « initiateur » à suffisamment de personnes pour qu'un formateur puisse encadrer cette formation à Morlaix ?

Oui, il faut se renseigner. Nous travaillons sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour Fanch et sur une validation peut être directe pour Léo.

Gégé : Il faudrait « mettre le pied » à l'étrier à des adultes que l'on voit régulièrement en leur assurant qu'ils peuvent devenir initiateurs. Les « anciens » du club se doivent de détecter les potentiels des « nouveaux » et de proposer au bureau ces personnes.

Le président clôture la séance à 20h56.

Le Secrétaire Adjoint, Rapporteur

Le Trésorier

Le Président